



Le Syndicat des infirmières,
inhalothérapeutes et
infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)

AVIS D'ÉLECTION AU CONGRÈS DU SIIIAL-CSQ DES 21, 22 et 23 avril 2026

Postes en élection au Conseil d'administration du SIIIAL-CSQ :

↳ Présidence

↳ Administrateur 1
(relations du travail)

↳ Administrateur 4
(conso-mob)

↳ Vice-présidence

↳ Administrateur 2
(SST)

↳ Trésorerie

↳ Administrateur 3
(conso-mob)

Durée du mandat (article 8.07 des statuts) : Elles sont élues pour trois (3) ans

Éligibilité (article 13.01 des statuts) : Est éligible à un poste au Conseil d'administration, toute personne membre du Syndicat. Pour être éligible à un poste du Conseil d'administration, la personne membre ne doit pas être absente pour une durée de plus de six (6) mois. Les membres du Conseil d'administration qui terminent leur mandat sont éligibles. Une personne ne peut cumuler plusieurs postes à l'intérieur du Conseil d'administration.

Formalité : Les personnes membres intéressées doivent remplir le formulaire de mise en candidature disponible au bureau du Syndicat en appelant au (450) 686-6871, p. 225, sur le site Internet au www.siiial.com ou auprès de leur responsable locale. Le **faire parvenir au SIIIAL-CSQ entre le 22 mars 2026 et le 6 avril 2026 23h59** par télécopieur au (450) 686-6012 ou par courriel à relationsdutravail@siiial.com à l'attention de la présidente du Comité d'élection, madame Annick Masson, infirmière.
